



EUROPEAN YOUTH PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES
FRANCE

**Motion pour une résolution
par la commission :**

LIBE 1 – Commissions des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires Intérieures 1

Comment l'Union européenne et ses Etats membres peuvent-ils garantir une application effective des valeurs démocratiques et favoriser le dialogue interreligieux afin d'éradiquer les discriminations et les violences à l'égard des communautés religieuses ?

Soumise par : BOQUILLON Ingrid, BOURDILA Marc, BOUSARD Maxence, DE OLIVEIRA Reynald, GODEAU Jade, LEFEVRE Sonia, LIBER Cindy, ROSU Alexandra, SARTORI Léo, UPA Mila Lourenço, WICHURSKI Elliot, BREBANT Yann (Président de commission, FR), LVOVA Anastasia (Présidente de commission, EE)

Le Parlement Européen des Jeunes,

- A. Regrettant la contribution insuffisante de l'éducation à la connaissance par les jeunes européens des valeurs démocratiques européennes de tolérance, d'égalité et de respect,
- B. Observant une indifférence pour les valeurs démocratiques mise en évidence par une augmentation des comportements discriminatoires et violents envers les minorités religieuses,
- C. Reconnaisant les effets néfastes des stéréotypes religieux négatifs,
- D. Constatant avec regret un manque fréquent d'échanges de connaissances de base de la culture des groupes religieux entre eux,
- E. Profondément inquiet de l'exclusion sociale des communautés religieuses minoritaires qui perpétue le manque de compréhension et la discrimination entre communautés,
- F. Convaincu que là où des communautés religieuses différentes se regroupent dans des quartiers urbains séparés, cette ségrégation géographique aggrave l'exclusion sociale de certaines communautés religieuses,
- G. Prenant en compte l'effet négatif de certains actes d'extrémisme religieux sur la perception des communautés religieuses à plus large échelle,
- H. Troublé par la montée en puissance de mouvements politiques d'extrême droite épousant une vision négative de certaines communautés religieuses ;



EUROPEAN **YOUTH** PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN DES **JEUNES**
FRANCE

1. Appelle les Etats membres à mettre en place des programmes d'éducation civique dans l'enseignement secondaire se concentrant sur la valeur du principe démocratique de liberté religieuse, l'histoire des différentes religions en Europe et l'importance de la tolérance religieuse pour le bien être de l'individu ;
2. Demande à la Direction générale de l'Education et de la Culture de travailler avec les autorités pertinentes des Etats membres, afin de soutenir le développement d'organisations encourageant le dialogue interreligieux comme Coexister¹ en France ;
3. Encourage la promotion des activités de telles organisations au travers des réseaux sociaux et des applications sur *smartphones* ;
4. Exhorte au développement de réseaux de transport en commun à prix abordables dans les zones urbaines qui relieraient tous les quartiers des zones urbaines européennes ;
5. Invite le Commissaire européen à l'Education, la Culture et la Jeunesse à initier la création d'un cours sur la citoyenneté ;
6. Approuve l'attribution de subventions par les fonds du Cadre stratégique européen pour la culture² à des projets informant sur la diversité culturelle au travers de grands événements culturels accessibles au plus grand nombre.

¹ Coexister est une organisation française à but non lucratif qui vise le développement du dialogue interreligieux en organisant des événements tels que des festivals de musique.

² La Commission européenne fournit un soutien financier direct pour les projets développant le dialogue interculturel qui sont gérés suivant son cadre stratégique pour la culture.